

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
du VENDREDI 17 FEVRIER 2012 à 19 heures**

Date de Convocation	: 2 février 2012	Nombre de Membres en exercice	: 15
Date d’Affichage	: 2 février 2012	Nombre de présents	: 13
		Nombre de votants	: 15

L’an deux mil douze, le vendredi dix sept février à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, en Mairie de BARISIS-AUX-BOIS, sous la présidence de Monsieur François BOBO, Maire.

Etaient présents : François BOBO, Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Anne PERDU, Bernard CORDELETTE, Didier LEMEE, Maurice BOITELLE, Emmanuel FONTAINE, Marie-Jeanne BAILLEUX, Suzanne GERON, Yann MARTIN, Avelino GOMES.
Monsieur Thierry LEMOINE, Président du Val de l’Ailette.

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Françoise ARMANI	par	Jean FLAMANT
Carine KOWALSKI	par	Emmanuel FONTAINE
Christophe GOSSEAU	par	Didier LEMEE

Il est procédé à l’élection d’une secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Mme Suzanne GERON à l’unanimité, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu’elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Avenir de l’Ecole.

1) AVENIR DE L’ECOLE.

Monsieur FONTAINE lit un courrier de Mme KOWALSKI, absente pour raisons professionnelles.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous faire part de mon regret de ne pas être parmi vous ce soir.

Malheureusement, des contraintes professionnelles m’en empêchent.

Je veux que vous sachiez que l’avenir de notre école me préoccupe autant que vous tous.

Aujourd’hui, c’est la fermeture d’une classe. Et demain ?

Les réformes dans l’éducation nationale s’enchaînent, mais qu’en est-il de l’avenir de nos enfants et de la qualité de l’enseignement ?

Je reste persuadée que l’éloignement de nos enfants au sein de regroupement scolaire n’est pas la solution pour notre village. Il est maintenant nécessaire d’étudier ensemble les projets discutés en Comité de Réflexions sur l’avenir de l’école, de trouver des atouts qui permettent à notre école de résister aux vagues successives de fermetures de classe et d’école.

Je tiens aussi à souligner et féliciter les parents d’élèves pour leurs actions et leur dévouement à notre école.

Cordialement, Mme KOWALSKI, Conseillère Municipale.

Monsieur LEMEE prend ensuite la parole et lit les conclusions du Comité de Réflexions :

Monsieur le Président du Val de l’Ailette,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,

Le Comité de Réflexions sur l’avenir de notre école m’a demandé d’être le rapporteur de l’ensemble de ses réflexions et travaux qui ont été menés après sa mise en place par le Conseil Municipal le 17 juin 2011.

A la vue de problèmes graves qui risquent de compromettre notre école, à plus ou moins long terme, nous relevons les éléments suivants :

- *Maintien de la 4^{ème} classe*
- *Baisse des effectifs -64-*
- *Nombre d'enfants non scolarisés à BARISIS*
- *Réforme scolaire de l'Education Nationale*
- *Projets du Val de l'Ailette sur les pôles scolaires*
- *Recherche de notre positionnement de notre école.*

Notre Comité de Réflexions est indépendant et ses missions premières sont : Etudier, Consulter, Ecouter, Réfléchir et Proposer.

Sa composition est de 6 parents d'élèves délégués, 4 conseillers municipaux volontaires, 2 personnes issues du milieu scolaire, 1 représentant du Val de l'Ailette, Vice-Président du Val de l'Ailette.

Pendant ces 7 mois d'activité, le Comité de Réflexions s'est réuni régulièrement, et, chacune des réunions ont fait l'objet d'un compte rendu consultable à la Mairie.

Nos réflexions nous ont amené à étudier :

1. *Les effectifs des enfants scolarisés à l'école (64),*
2. *Le bien fondé d'un projet de mise en place d'une restauration scolaire et d'une garderie (une enquête a été effectuée auprès des parents d'enfants scolarisés à l'école),*
3. *L'étude des terrains constructibles dans le PLU.*
4. *En dehors du PLU, les maisons à vendre, les maisons à louer, les maisons inhabitées,*

Nous avons rencontré :

1. *Le VAL DE L'AILETTE qui a la compétence scolaire (positionnement sur les pôles scolaires),*
2. *Les Assistantes Maternelles du village (15),*
3. *M. KRAWIEC, Inspecteur de l'Education Nationale afin de faire le point sur les intentions de l'Inspection Académique sur le devenir de notre école.*

Les points sur les études menées sont les suivants :

1. *Enquête « RESTAURATION/ GARDERIE ».*

Une enquête a été effectuée auprès des parents d'enfants scolarisés à l'école :

- *50 réponses nous sont parvenues*
- *29 familles FAVORABLES à la restauration*
- *25 familles FAVORABLES à la garderie.*
- *D'autre part, les familles de BARISIS dont les enfants ne sont pas scolarisés sembleraient plutôt intéressées par ces deux propositions.*

2. *Etude des terrains constructibles dans le PLU actuel*

- *Dans le PLU actuel, il existe un potentiel de terrains constructibles à définir comme suit :*
- *Terrains à vendre (8)*
- *Terrains constructibles mais pas à la vente (35)*
- *Terrains constructibles mais difficilement vendables (42)*
- *Zone IAU dite « Le Château » (80).*
- *Hors PLU, il existerait des possibilités de constructions dans différentes zones (environ 125).*
- *A mettre aussi en avant, le souhait de notre population barisienne d'un développement contrôlé.*
- *A ce jour, avec les informations en notre possession, 4 à 5 permis de construire ont été délivrés par an au cours des 5 dernières années.*
- *Nous avons recensé 4 maisons à vendre, 3 à louer et 7 inhabitées.*

3. *Rencontre avec le VAL DE L'AILETTE à COUCY-LE-CHATEAU :*

Le VAL DE L'AILETTE ayant la compétence scolaire, il semblait très important à notre Comité de Réflexions d'avoir une première réunion afin de clarifier la situation et nous préciser ses objectifs sur l'ensemble du projet de restructuration scolaire.

Il était important de connaître son avis sur l'avenir de l'école de BARISIS qui reste un cas particulier dans le cadre des pôles scolaires envisagés.

Nous avons été reçus par Monsieur LEMOINE, Président du Val de l'Ailette, assisté de Mme DEGARDIN et de M. DUMINIL (Vice-président chargé des affaires scolaires).

Après la présentation de notre Comité, nous avons exposé l'avancement de nos travaux, nos inquiétudes et nos interrogations.

Nous avons constaté tout au long des échanges, une grande volonté d'être clairs, transparents sur les décisions prises.

Nous avons eu la garantie de création de pôles à taille humaine de 9 à 10 classes au plus, incluant des trajets courts.

Des critères de qualité de vie et d'enseignement pour nos enfants sont mis en priorité dans leur choix.

Le maintien de l'école de BARISIS malgré un effectif faible n'est pas remis en cause.

L'équipe du Val de l'Ailette est à notre écoute pour négocier, échanger et nous invite à poursuivre nos rencontres suivant les besoins.

4. Réunion avec les assistantes maternelles :

Après l'enquête positive que nous avons faite auprès des parents d'enfants scolarisés à BARISIS sur les sujets garderie/restauration, il nous a semblé très important d'inviter les assistantes maternelles à débattre sur leurs inquiétudes, leurs réflexions et leurs attentes.

Dans notre village, nous avons la grande chance de compter 15 assistantes maternelles. Les réformes scolaires ou extra scolaires peuvent avoir des incidences sur leurs emplois.

Nous en sommes conscients.

A cette réunion, nous avons 5 assistantes de présentes et 1 excusée. Nous avons échangé sur leurs inquiétudes, les pertes d'enfants, les repas, leurs salaires, leurs besoins.

Nous sommes persuadés que pour sauver leurs emplois, il nous faut tout d'abord maintenir notre école.

Nous aurons toujours besoin de nourrices pour les enfants non scolarisés et pour des parents dont les horaires sont décalés.

L'augmentation de jeunes parents venant résider à BARISIS est indispensable pour apporter une sécurité de leur emploi.

En conclusion, nous souhaitons continuer le dialogue avec les assistantes maternelles pour le moyen terme et le long terme en relation avec le RAM.

5. Rapprochement avec les communes voisines.

Il nous a semblé important de se rapprocher de la commune d'Amigny Rouy afin de vous présenter ses résultats qui sont plutôt encourageants et rassurants.

85 enfants sont scolarisés et 50% déjeunent à la cantine au prix de 3.60€, 15 enfants vont à la garderie pour un coût de 1.50€ par jour pour une amplitude horaire de 7 heures du matin à 18 heures en soirée.

Les nourrices agréées ne se plaignent nullement de ce fonctionnement, bien au contraire !!

6. Audience avec M. KRAWIEC, IEN à CHAUNY.

Après 3 reports de rendez-vous, nous sommes reçus à CHAUNY.

A l'issue des présentations, nous commençons par demander le positionnement de l'Inspection académique sur l'école de BARISIS dans le cadre de la réforme scolaire.

Dans un premier temps, M. KRAWIEC nous rassure en nous annonçant une grande nouvelle : "Le regroupement AMIGNY-ROUY/BARISIS est abandonné".

Nous échangeons sur les possibilités, au sein du Val de L'Ailette, pour faire venir à Barisis les enfants de SEPTVAUX qui sont actuellement à SAINT-GOBAIN, commune hors de notre Communauté de Communes (qui est pour nous, un NON SENS).

Nous proposons également des rapprochements entre les communes de FRESNES et de VERNEUIL. Pour ce Monsieur, "on ne touche pas à ce qui fonctionne".

Il nous précise devoir réduire le nombre de niveaux par classe et revient à la charge en nous encourageant à négocier avec AMIGNY-ROUY pour le bien de tous.

Devant notre détermination, détestant les conflits, il nous dit ne pas vouloir toucher à notre école si nous mettons en place un plan attractif, innovant pour permettre l'augmentation des effectifs à moyen et long terme.

Nous sommes conscients des effectifs plutôt bas des élèves pour conserver les 4 classes, mais enfin on ose y croire, après cette entrevue plutôt courtoise !!!

Au retour, nous sommes désagréablement surpris d'apprendre qu'il ne nous a pas révélé toutes les informations qui étaient en sa possession car un courrier électronique était parvenu dans les mairies d'AMIGNY-ROUY et de BARISIS stipulant aux deux maires que s'ils ne négociaient pas un regroupement des 2 écoles, une classe serait supprimée dans chacune des écoles (QUEL CHANTAGE !).

Le VAL DE L'AILETTE a été reçue ensuite par M. KRAWIEC. Il ne veut toujours pas entendre parler d'un rapprochement SEPTVAUX et constate le refus du Val de l'Ailette d'un regroupement avec AMIGNY-ROUY et en prend acte.

Il annonce la fermeture d'une classe à BARISIS.

Conclusion : Nous ne pouvons faire aucune confiance aux représentants de l'Education Nationale.

Dans ces conditions, la Commission de réflexions propose :

A court terme,

1. *La mise en place d'une restauration et d'une garderie.*
2. *Invite les Maires des communes concernées SEPTVAUX, VERNEUIL et FRESNES à se rencontrer sur les questions scolaires.*
3. *De motiver les parents des enfants de BARISIS non scolarisés sur la commune de revoir leur position face au danger.*
4. *Etablir un livret d'accueil pour les familles intéressées avec un inventaire de leurs besoins (terrains en vente, maisons à louer, à vendre ou inoccupées, plan du village, commerçants locaux ambulants, possibilité d'obtenir une coupe de bois, faire parler du village, utiliser les médias, la presse, internet, créer un site internet, mettre en place une aide pour toutes les demandes administratives, nourrices).*
5. *Mettre en valeur notre village avec ses points forts à savoir,*
 - ✓ *une qualité d'enseignement, une maternelle rénovée, des classes avec des effectifs raisonnables, une maison de proximité, un très bon cadre de vie scolaire, une bibliothèque, une salle polyvalente, un terrain de foot, un terrain de tennis, des associations comme le Comité des Fêtes, le Club de pétanque, les Foulées de BARISIS, la Chasse,*
 - ✓ *des manifestations importantes comme la Fête du Village, le feu d'artifice, le repas citoyen, la retraite aux flambeaux, la Fête du Cochon, brocante, les repas divers dont celui de la Saint Sylvestre,*
 - ✓ *le Club de pétanque avec sa brocante et ses compétitions,*
 - ✓ *les Foulées de BARISIS avec son concours de pétanque et sa course pédestre.*
 - ✓ *les 2 associations de chasse,*
 - ✓ *sans oublier le magnifique cadre de vie de la commune entourée de forêt et de verdure.*

A moyen t et long terme,

- ✓ *rechercher de solutions innovantes pour permettre à des jeunes à venir s'installer à BARISIS,*
- ✓ *favoriser les échanges entre propriétaires de terrains et acheteurs,*
- ✓ *si possible, planifier des achats de terrains constructibles et les mettre à la disposition de jeunes couples à des prix raisonnables,*
- ✓ *revoir le PLU,*
- ✓ *envisager des aides attractives,*
- ✓ *être à l'écoute des uns et des autres,*
- ✓ *proposer notre aide pour les maisons à louer et peut-être apporter des aides financières, si besoin, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat,*
- ✓ *approfondir le domaine immobilier de notre village (le pourquoi, si besoin analyser),*
- ✓ *demander au Val de l'Ailette d'étudier la décentralisation du CLSH durant les vacances scolaires.*

CONCLUSION :

A la vue de tous ces éléments, des dangers nous guettent sur la pérennité de notre école communale.

Il faut se montrer uni face à l'adversaire, Elus Municipaux, Elus parents

d'élèves, Parents d'élèves, Population de BARISIS pour défendre l'avenir de l'école de notre village, pour nos enfants.

A nous de prendre nos responsabilités.

Monsieur LEMEE termine par cet appel :

Barisiennes, Barisiens, REVEILLONS-NOUS pour sauver notre école.

Monsieur le Maire passe ensuite la parole à M. Thierry LEMOINE, Président du Val de l'Ailette.

M. LEMOINE remercie tout d'abord le Conseil Municipal et le Comité de Réflexions de l'avoir convié à cette réunion et félicite ce dernier pour son travail.

Il précise tout d'abord, que l'Education Nationale, malgré les manifestations des communes, peut laisser une classe ouverte pour une année mais la fermera l'année suivante en appliquant sa politique à savoir la moyenne arithmétique de 25 élèves minimum par classe sur l'effectif global de l'école (exemple : 75 enfants = 3 classes)

M. LEMOINE ajoute également qu'il est préférable de travailler avec l'Education Nationale plutôt que de rompre le dialogue.

Il confirme que BARISIS-AUX-BOIS pose problème quant à son intégration sur les pôles scolaires du fait de son isolement géographique. Il précise que les pôles scolaires doivent rester à taille humaine (8 à 10 classes). L'étude a pris en compte les problèmes liés au périscolaire (garderie, restauration, transport, coût, personnel, etc...).

BARISIS-AUX-BOIS doit continuer sa lutte, non pas pour sauver la 4^{ème} classe, mais pour garder son école tout en offrant des services aux parents comme la garderie matin et soir, la restauration.

BARISIS-AUX-BOIS peut acheter des terrains pour les revendre mais doit penser également à faire du locatif pour assurer un "roulement" afin de garder des enfants à scolariser.

Monsieur le Maire demande à Monsieur LEMOINE si la mise en place d'une restauration pour la rentrée de septembre 2012 pourrait être envisageable ?

M. LEMOINE lui répond que cela sera très difficile même en faisant vite. Il faudra avoir la certitude que les familles intéressées s'engagent fermement.

Monsieur le Maire donne la parole au public.

Il s'ensuit une série de questions/réponses avec Messieurs LEMOINE et BOBO.

1°) - Concernant les assistantes maternelles :

Questions : Comment les personnes scolarisant leurs enfants à l'extérieur peuvent savoir si des nourrices sont disponibles sur la commune ?

Thierry Lemoine : En se présentant à la Mairie où il existe une liste alphabétique des nourrices ou par l'intermédiaire du RAM.

Q : Y a-t-il assez d'Assistants Maternelles?

TL : Oui pour l'instant, le RAM est à disposition de chacun.

2°) – Concernant les regroupements/les pôles.

Q : Est-il possible d'envisager un pôle sur BARISIS avec FRESNES et SEPTVAUX avec l'aide du Val de l'Ailette?

TL : Non, car cela ne serait pas viable dans le temps car SEPTVAUX va à SAINT-GOBAIN et FRESNES à Coucy. Il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Selon M. LEMOINE, BARISIS ne présente pas d'intérêt pour un pôle de 8 à 10 classes car il n'a pas les services requis, mais doit tout faire pour conserver ses 3 classes.

Q : Est-il possible de trouver une entente avec les autres communes?

TL : Non car l'Education Nationale s'y oppose. Maintenir les 3 classes, voire en créer une supplémentaire dans l'avenir doit rester l'objectif.

Q : Est-ce que COUCY pourrait accueillir toutes les communes?

TL : Ce n'est pas le but car cela serait trop contraignant, voir ingérable.

Q : Pour BARISIS, un regroupement étant impossible avec les autres communes, rien n'est prévu ni pensé pour l'intérêt des enfants. Que vont devenir ces communes isolées?

François Bobo : Nous devons gérer la situation actuelle en partenariat avec le Comité de Réflexions.

– Avoir un maximum d'enfants le midi.

– Aménager une salle pour la restauration (achat de matériel, prévoir un local fermé à clefs pour les réfrigérateurs, encadrement des enfants etc...).

Q : Peut-on prévoir une concertation avec les maires des communes de FRESNE, VERNEUIL, SEPTVAUX, BARISIS et le Comité de Réflexions sous l'égide du Val de l'Ailette et demander le soutien du Député Maire (M. DESALLANGRE) et le Député Sénateur (M. DAUDIGNY) ?

Puisque nous sommes dans une période électorale, peut-on écrire « une lettre ouverte » au gouvernement ?

FB : C'est effectivement une solution à envisager. M. LEMEE se propose de prendre rendez-vous avec les personnes concernées.

Q : Combien coûteront les 3 pôles scolaires au VAL DE L'AILETTE et dans combien de temps seront-ils fonctionnels?

FB : Actuellement, l'investissement pour les 3 pôles est évalué à 13 millions d'euros. La décision définitive sera prise en fonction des subventions qui seront accordées par le Conseil Général. La phase de réalisation par pôle est de 4 années minimum soit un étalement sur 12 ans.

Q : Aujourd'hui, les pouvoirs publics suppriment des emplois, mais pour demain ont-ils pensé aux coûts des pôles pour les Collectivités et les citoyens?

TL : Le Conseil Général de l'Aisne est un des seuls à prendre en charge les transports scolaires. Les Collectivités ont la charge de l'accueil et de la restauration. Il y aura une économie sur le transport avec la restauration puisqu'il n'y aura qu'un aller/retour par jour.

Q : Quel est l'objectif de l'Education Nationale avec les pôles scolaires?

TL : BARISIS-AUX-BOIS est voué à disparaître à long terme, mais il faut tout faire pour maintenir les 3 classes.

M. FONTAINE intervient en exposant ses craintes sur les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'école de BARISIS. Pour lui, un regroupement est non rentable et signifie fermeture. Il poursuit en insistant sur la nécessité de continuer à se battre, s'opposer aux regroupements et montrer notre détermination.

Q : Si la baisse des effectifs continue, peut-on craindre une nouvelle fermeture de classe?

TL : La politique actuelle veut des fermetures dites "en douceur". Il faut tout faire pour maintenir un effectif suffisant. Une école à deux classes est vouée à la fermeture.

3°) – Concernant les effectifs.

Q : Quelle classe sera fermée ?

FB : La répartition sera la suivante : PS-MS et GS,
CP- CE1,
CE 2, CM1 et CM2.

La journée de décharge de la Directrice est appelée à disparaître. Elle devra faire face à une surcharge de travail mais une négociation est en cours avec M. KRAWIEC.

Q : Où en est-on dans les effectifs et quels seront-ils dans les 3 années à venir ?

FB : Rentrée 2011 : 69 élèves

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014
Maternelle :	22	27	30
CP-CE1:	17	16	16
CE2-CM1-CM2 :	25	24	26
TOTAL :	64	67	72

Le niveau reste bas puisqu'il faudrait 75 élèves pour les 3 classes.

Q : Y a-t-il possibilité de prendre des enfants avant 3 ans avec une dérogation?

TL : Le comptage des enfants est fixé à partir de 3 ans. L'accord appartient à la collectivité.

4°) – Concernant l'urbanisme.

Q : Y-a-t-il un contrôle du développement à BARISIS?

R : Le canton est soumis aux dispositions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Chaunois) ainsi que le PLU.

S'ensuit une constatation de M. SERIN sur la désertification des villages ruraux. Il se demande quelle attraction peut-on avoir à BARISIS pour attirer de jeunes couples tout en sachant que, vu la conjoncture actuelle, les prêts sont difficiles à obtenir et que la location reste chère.

5°) – Concernant la garderie et la restauration.

Q : Une approche vers les familles par le Comité de Réflexions a-t-elle été prévue si une restauration est mise en place?

FB : Oui, cela a été fait. Il reste à en étudier la faisabilité notamment en fonction du coût du repas.

Q : A qui revient la compétence "cantine"?

TL : Les locaux sont à la charge de la commune et le fonctionnement à la charge du Val de l'Ailette.

Q : Y aura-t-il une aide aux parents sur le prix du repas?

TL : Le VAL DE L'AILETTE prend en charge une partie du coût du repas.

Q : Combien coûtera la cantine?

TL: Fixé par le Val de l'Ailette, aide comprise, il est de 3.20 € pour les communes dont les écoles sont fermées et de 4.05 € pour les autres écoles.

Pris par d'autres obligations, à vingt heures, M. LEMOINE quitte la réunion et remercie à nouveau les personnes présentes ainsi que les membres du conseil de l'avoir invité.

Le débat avec l'assistance se termine à 20 h 45.

Monsieur le Maire rappelle les dates de manifestations à venir.

Lundi 20 février : 8h45 à 10h occupation de l'école

Mardi 21 février : Ecole morte

Jeudi 23 février : Manifestation à LAON jour de la fixation de la carte scolaire.

La réunion de conseil reprend son cours (avec Mme KOWALSKI).

Monsieur le Maire fait un tour de table auprès des conseillers municipaux.

Il est préconisé de refaire un sondage auprès des parents intéressés par une garderie et une restauration.

La révision du PLU n'est pas envisageable pour l'instant. Une ordonnance publiée en janvier 2012 prévoit un assouplissement de la réglementation en cas de modification des documents d'urbanisme. Elle devrait être effective en janvier 2013.

D'autre part, Monsieur le Maire informe le conseil qu'au titre du PPR la zone 2AU risque de devenir inconstructible.

Si la commune facilite les rapports entre les vendeurs et des acheteurs, Mme Bailleux met en garde le Conseil sur de possibles réactions des professionnels de l'immobilier.

Monsieur le Maire soumet au vote la reconduction du Comité de Réflexions pour continuer, son action dans le sens de ses propositions.

POUR à L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS.

Monsieur le Maire remercie le Comité de Réflexions pour son travail.

M. LEMEE informe les conseillers qu'il demandera dès le lendemain un rendez-vous avec Messieurs. DESALLANGRE et DAUDIGNY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Ont signé les membres présents,

François BOBO,

Jean FLAMANT,

Guy PERNAUT,

Anne PERDU,

Bernard CORDELETTE,

Didier LEMÉE,

Maurice BOITELLE,

Emmanuel FONTAINE,

Marie-Jeanne BAILLEUX,

Christophe GOSSEAU,
Pouvoir à Didier LEMEE

Yann MARTIN,

Suzanne GERNON,

Françoise ARMANI,
Pouvoir à Jean FLAMANT

Avelino GOMES,

Carine KOWALSKI,
pouvoir à Emmanuel FONTAINE